



L'AVIS DES DÉCHETS⁺

LE SUPPLÉMENT | #07 | DECEMBRE 2022



REDEVANCE 2023 :



Particuliers équipés de bacs

PART FIXE ⁽¹⁾ annuelle

Volume bac NOIR	120 L	180 L	240 L	360 L	660 L
de 0 à 6 levées / an	148,50 €	204,50 €	259,50 €	294,50 €	349,50 €

dont forfait Emballages (15 €/an)

dont participation à la TGAP (10 €/an)

+ 4 ouvertures gratuites des conteneurs enterrés d'ordures ménagères / an

+ 10 entrées en déchèterie / an

PART VARIABLE

Volume bac NOIR	120 L	180 L	240 L	360 L	660 L
au-delà de 6 levées / an	5 € / levée	6 € / levée	7 € / levée	8 € / levée	14 € / levée

au-delà de 4 ouv. du conteneur ent. d'ordures ménagères / an
1,50 € / ouverture

au-delà de 10 entrées en déchèterie / an
6 € / entrée

(1) la part fixe est obligatoire, même s'il n'y a pas de consommation du service dans l'année (elle comprend vos droits d'accès au service)

(2) conteneur enterré ou semi-enterré

(3) votre redevance est complétée par une facture du bailleur qui tient compte du service de collecte

Particuliers en apport volontaire exclusif ⁽²⁾

PART FIXE ⁽¹⁾ annuelle

Conteneur d'ordures ménagères	80 L
de 0 à 26 ouvertures / an	184,50 €

dont forfait Emballages (15 €/an)

dont participation à la TGAP (10 €/an)

+ 4 ouvertures gratuites du conteneur d'ordures ménagères / an (= au total 30 ouvertures / an)

+ 10 entrées en déchèterie / an

PART VARIABLE

Conteneur d'ordures ménagères	80 L
au-delà de 30 ouvertures / an	1,50 € / ouverture
au-delà de 10 entrées en déchèterie / an	6 € / entrée

Particuliers équipés de bacs collectifs ⁽³⁾

PART FIXE ⁽¹⁾ annuelle

10 entrées en déchèterie / an	118,50 €
-------------------------------	----------

dont participation à la TGAP (10 €/an)

+ 4 ouvertures gratuites des conteneurs enterrés d'ordures ménagères / an

PART VARIABLE

au-delà de 4 ouv. du conteneur ent. d'ordures ménagères / an	1,50 € / ouverture
au-delà de 10 entrées en déchèterie / an	6 € / entrée

Sycodem Sud Vendée
Pôle environnemental du Seillot
Allée Verte
85 200 FONTENAY LE COMTE
accueil@sycodem.fr

Directeur de la publication : M. Stéphane Guillon, Président
Conception : Service Communication Sycodem Sud Vendée
Impression : Imprimerie LIO (Luçon)
Crédits : Sycodem/Liner Communication/Mehdi Média
ISSN : 2650-2771

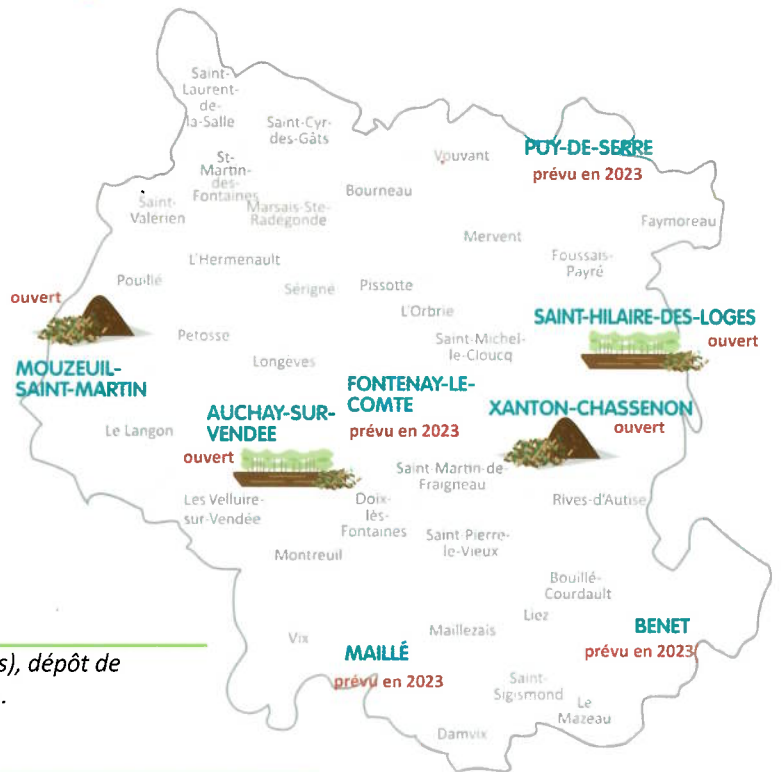
www.sycodem.fr

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement



Grâce aux "végéteries", nos végétaux ne vont plus en déchèterie

Quel que soit le site, le respect des consignes de tri et de dépôt des végétaux assurera la qualité du broyat utilisé par vous-même ou les agriculteurs partenaires.



Ressourcerie Végétale

accès gratuit, horaires d'ouverture (ci-dessous), dépôt de végétaux triés, retrait de broyat, animations...

Végéteries

parcelle agricole privée, accès gratuit 24h/24, dépôt de végétaux.

LES RESSOURCERIES VÉGÉTALES ET LES VÉGÉTERIES

Horaires du 1^{er} janvier au 1^{er} juillet et du 4 septembre au 31 décembre

fermé les jours fériés

Localisation	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Mouzeuil-Saint-Martin ZA La Tonnelle	9h30-12h15	FERMÉ	9h30-12h15	FERMÉ	FERMÉ	9h30-12h15
	14h15-17h15		14h15-17h15			14h15-17h15
Xanton-Chassenon Chemin du désert	FERMÉ	FERMÉ	14h-17h	FERMÉ	FERMÉ	9h-12h
Saint-Hilaire-des-Loges Le Lion d'Or	accès libre 24h/24h, sur parcelle privée agricole					
Auchay-sur-Vendée entre Auzay et Longèves	accès libre 24h/24h, sur parcelle privée agricole					

LES RESSOURCERIES
végétaux triés, pédagogie, conseils, animations, broyat

LES VÉGÉTERIES
dépôts 24h/24, valorisation agricole

et en 2023 : Puy-de-Serre, Maillé, Fontenay-le-Comte

Horaires du 3 juillet au 2 septembre

fermé les jours fériés

Localisation	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Mouzeuil-Saint-Martin ZA La Tonnelle	8h-12h	FERMÉ	8h-12h	FERMÉ	FERMÉ	8h-12h
	13h45-15h30		13h45-15h30			13h45-15h30
Xanton-Chassenon Chemin du désert	FERMÉ	FERMÉ	14h-17h	FERMÉ	FERMÉ	9h-12h
Saint-Hilaire-des-Loges Le Lion d'Or	accès libre 24h/24h, sur parcelle privée agricole					
Auchay-sur-Vendée entre Auzay et Longèves	accès libre 24h/24h, sur parcelle privée agricole					

Vos végétaux sont pleins de ressources !